



# Politique eau

Avril 2025

[heidelbergmaterials.com](https://www.heidelbergmaterials.com)

## **Notre engagement en faveur d'une gestion durable de l'eau**

En constante augmentation dans le monde entier, la demande en eau engendre un stress hydrique mondial en raison de la concurrence pour les ressources disponibles. C'est pourquoi les gouvernements adoptent et mettent en œuvre des réglementations de plus en plus strictes pour protéger les eaux, tandis que les Nations Unies et les associations contribuent au durcissement du contexte juridique.

Chez Heidelberg Materials, nous sommes conscients de l'importance d'une gestion et d'une préservation professionnelles de l'eau. Nous assumons notre responsabilité locale et mondiale et nous nous engageons à limiter l'impact de nos activités commerciales sur les ressources naturelles en eau. Dans cette optique, nous continuerons à réduire l'impact environnemental de nos rejets. Nous reconnaissons que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit humain et continuons à soutenir la mise en œuvre des ODD de l'ONU et de l'engagement du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD) pour l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène sur le lieu de travail (WASH Pledge).

## **Coopération et gouvernance**

Sur nos plus de 3 000 sites de production dans le monde, Heidelberg Materials utilise de l'eau pour le traitement des processus, le lavage des agrégats, la production de ciment et de béton, l'arrosage des sols, le refroidissement et le nettoyage. L'eau est une ressource précieuse et essentielle. Nous coopérons avec les parties prenantes concernées, y compris les associations du secteur et de l'eau, les organisations non gouvernementales, les décideurs politiques et les collectivités locales, ainsi qu'avec d'autres utilisateurs dans le bassin hydrographique afin de trouver une approche équilibrée et des accords équitables pour une gestion de l'eau appropriée et durable.

Dans le cadre de notre stratégie de développement durable et de nos dix engagements approuvés par le Conseil d'administration, nous nous consacrons à la gestion responsable de l'eau. Notre Directeur du développement durable, en tant que membre du Conseil d'administration de Heidelberg Materials, supervise toute la mise en œuvre de notre stratégie mondiale et de notre politique de l'eau et s'assure que nous réalisons des progrès continus en la matière.

## Actions

### 01. Respecter les lois et règlements ainsi que des directives de l'entreprise

Nous gérons nos activités conformément aux lois et réglementations environnementales applicables dans les pays où nous exerçons nos activités, ainsi qu'à nos propres directives et politiques d'entreprise, y compris notre Code de conduite des affaires.

De cette manière, nous pouvons garantir que nos activités ne mettent pas en danger les ressources en eau et les approvisionnements locaux. Nos fournisseurs sont tenus de respecter les normes environnementales de notre Code de conduite des fournisseurs, y compris en ce qui concerne la gestion et la protection de l'eau.

### 02. Zones à risque hydrique

Conformément au CEO Water Mandate, une initiative du Pacte mondial des Nations Unies, nous considérons le risque lié à l'eau comme la possibilité qu'une entité soit confrontée à un défi lié à l'eau : cela inclut notamment la disponibilité, la qualité et l'accessibilité de l'eau ainsi que les risques physiques. Dans les régions où se trouvent nos sites, nous identifions trois catégories de statut des eaux qui nécessitent des actions :

- La « pénurie d'eau » renvoie à la disponibilité.
- Le « stress hydrique » renvoie à la disponibilité, à la qualité et à l'accessibilité.
- Les « risques hydriques » renvoient à la disponibilité, à la qualité, à l'accessibilité et aux risques physiques directs et indirects.

Le groupe met à jour et revoit chaque année l'identification et la qualification de ces régions.

### 03. Enregistrement et déclaration des données sur l'eau dans les zones à risque

Afin de bien comprendre notre empreinte sur l'eau et d'adopter des mesures d'amélioration efficaces, nous mettrons progressivement en place des systèmes d'enregistrement et de déclaration des données sur l'eau dans toutes nos usines de ciment, de granulats et de béton situées dans des zones à risque d'ici 2027.

Sur cette base et conformément aux normes de la Global Cement and Concrete Association (GCCA), nous introduirons des plans de gestion de l'eau avec des objectifs de réduction de la consommation d'eau douce spécifiques à chaque pays, partout où ce sera possible d'un point de vue économique et technologique. Ces objectifs seront mis à jour annuellement et consolidés au

sein d'un plan stratégique global de réduction de la consommation d'eau au niveau du groupe.

### 04. Gestion de l'eau dans les zones à risque

Conscients que le stress hydrique est aggravé par le changement climatique et les priorités divergentes dans différentes régions du monde, nous mettrons en œuvre des plans de gestion de l'eau sur tous les sites situés dans des zones à risque hydrique d'ici 2030.

Ces plans, adaptés aux circonstances de chaque site, comprendront des objectifs individuels de réduction de la consommation d'eau douce ainsi que des actions visant à dialoguer avec les parties prenantes locales afin que l'utilisation de l'eau soutienne le bien commun et limite les risques locaux liés à l'eau.

En outre, les plans révisés chaque année visent à favoriser l'amélioration continue de la mise en œuvre de pratiques innovantes de protection et de préservation de l'eau, y compris des solutions fondées sur la nature reconnaissant le lien entre l'eau et la biodiversité.

### 05. Mise en place de systèmes de recyclage de l'eau dans les zones à risque hydrique

En commençant par les régions en pénurie d'eau, tous les sites dans des zones à risque devront avoir mis en place des systèmes de recyclage de l'eau d'ici 2030, dans la mesure du possible du point de vue économique et technologique, pour réduire la consommation d'eau douce et atteindre la neutralité pour l'eau<sup>1</sup>. Selon la définition de la GCCA, les systèmes de recyclage de l'eau désignent les processus ou technologies utilisés pour collecter, traiter et réutiliser les eaux usées à diverses fins dans le but de préserver les ressources en eau, de réduire la demande en eau douce et de limiter les rejets d'eaux usées dans l'environnement.

### 06. Partage de la ressource en eau sur l'ensemble de nos opérations

Conscients que l'eau est une ressource qui doit être partagée équitablement entre tous les acteurs locaux, nous nous engageons à sensibiliser à la nécessité de mesures de préservation de l'eau ainsi qu'à une approche commune pour gérer conjointement les défis qui y sont liés. Nous dialoguons régulièrement avec les parties prenantes locales pour nous assurer que les ressources en eau disponibles sont distribuées de manière équitable.

Nous souhaitons également offrir nos propres ressources en eau excédentaires provenant de l'assèchement des carrières ou de la collecte des eaux de pluie aux utilisateurs locaux lorsque cela est possible et convenu par le biais d'un processus autorisé.

### **07. Comprendre et gérer les risques et les opportunités liées au climat**

Conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière liée au climat (TCFD), nous analysons et déclarons les risques et les opportunités liés au climat. Cela englobe les risques liés à l'eau, tels que les sécheresses et les vagues de chaleur, ainsi que les fortes précipitations et les inondations.

Nous surveillons de près les effets de ces risques et opportunités et nous élaborons des plans pour adapter nos opérations : par exemple, investir dans les systèmes de collecte et de drainage de l'eau et dans la protection contre les inondations.

### **08. Assurer un accès sûr à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène**

L'accès à l'eau potable est un droit humain selon les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Nous tenons à offrir un lieu de travail sûr pour tous nos employés et entrepreneurs sur nos sites, et à assurer l'accès à l'eau potable ainsi qu'à l'assainissement et à l'hygiène sur nos sites. Nous sommes signataires de l'engagement WASH du WBCSD, en vertu duquel nous nous sommes engagés à mettre en œuvre les mesures requises sur tous nos sites.

